

CLEF DE SURETÉ

POUR APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Dans la plupart des appareils de chauffage, et les poêles principalement, la réglementation

du tirage se fait au moyen d'une clef, qui ne peut se maintenir que dans le plan horizontal ou dans le plan vertical, positions correspondant au minimum et au maximum de tirage.

Ce dispositif, suffisant pour le chauffage de jour, alors qu'on peut surveiller constamment le fonctionnement du poêle, ne saurait convenir pour un chauffage de nuit. En effet, par l'usage, l'axe finit par prendre un tel jeu que lorsqu'on place le disque dans la position verticale, le moindre ébranlement dans le tuyau suffit pour le ramener dans le plan horizontal. Les gaz sont donc refoulés dans l'appareil et, de là, se répandent dans l'appartement.

Aussi a-t-on cherché, surtout depuis l'invention de poêles à combustion lente, à perfection-

sons de son axe B, et à conserver un certain tirage, même lorsque la clef est dans la position de fermeture.

Les deux extrémités de l'axe B se trouvent au-delà des rondelles D E, et possèdent un certain mouvement : celle du côté de la rondelle D, une embase F, limitant le déplacement de l'axe B dans sa direction du côté de la rondelle E; celle du côté de ladite rondelle E, un taquet G fixé perpendiculairement sur l'axe B et tournant avec cet axe contre la rondelle E, et au delà du taquet G, la poignée de manœuvre de la clef.

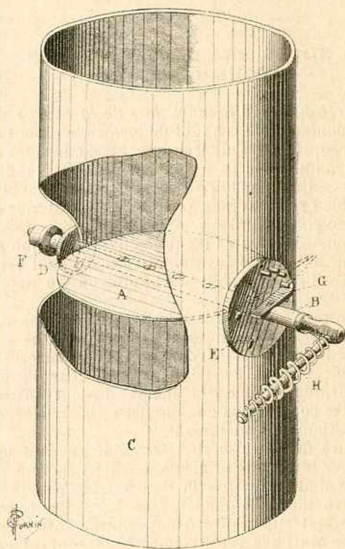
Le taquet G de l'axe B fonctionne en combinaison avec des goujons I fixés perpendiculairement sur la face extérieure de la rondelle E, suivant un arc de cercle d'un rayon tel que l'extrémité du taquet G les dépasse, et dont l'écartement est suffisant pour loger et maintenir entre eux ladite extrémité.

On comprend que, d'après ces dispositions, la position du disque A dans le tuyau C sera déterminée et fixée exactement par celle du taquet G, entre celles des goujons I correspondant au degré désiré d'ouverture de la clef.

Quant à la manœuvre du système, elle est des plus simples.

Le considérant à la position de la clef fermée, pour l'amener à celle de la clef à son deuxième degré d'ouverture, il suffira de tirer sur la poignée H, de façon à déplacer l'axe B dans cette direction, mouvement qui sera limité par la butée de l'embase F contre la rondelle D, et produira le dégagement du taquet G d'entre les goujons I qui le maintenaient, puis détourner l'axe B pour amener le disque A à la position désirée d'ouverture de la clef, et de pousser ensuite ledit axe B jusqu'à appui du taquet G contre la rondelle E, et engagement de l'extrémité du taquet G entre les goujons I, dont le vide correspond à la position désirée du disque A.

Un ressort pourrait être disposé sur l'axe B, entre l'embase F et la rondelle D; il se comprimerait par l'effet du tirage sur la poignée H, lors de la manœuvre de la clef, pour ramener ensuite, par sa simple détente, l'axe B à sa fixation en position voulue, aussitôt que la poignée H aurait été manœuvrée et lâchée; dans le but de favoriser ce fonctionnement, l'arête postérieure du taquet G et les extrémités des goujons I pourront être taillées en biseau, de façon que ces parties, entrant en contact, ne puissent rester appuyées l'une sur l'autre, et que le taquet G soit forcé de glisser sur les goujons correspondants I pour venir, sous l'action du ressort dont il a été parlé précédemment, se placer à la position exacte du disque A, dont le vide entre les goujons I correspond à la position désirée de la clef.



Clef de sûreté pour appareils de chauffage.

ner ce système de réglage par trop primitif, et à munir la clef d'un dispositif permettant de l'arrêter d'une façon certaine dans toutes les positions comprises entre la verticale et l'horizontale.

Notre dessin montre l'un de ces dispositifs, à la fois très simple et d'une efficacité absolue.

Il se compose d'un disque obturateur A, fixé sur son axe B, traversant diamétralement le tuyau C, et maintenu de façon à pouvoir tourner et glisser dans ses supports, formés par des rondelles D, E, fixés à la même hauteur et en des points diamétralement opposés sur la paroi extérieure du tuyau.

Le diamètre du disque A est plus petit, de dix millimètres environ, que celui du tuyau, de façon à permettre son déplacement dans le